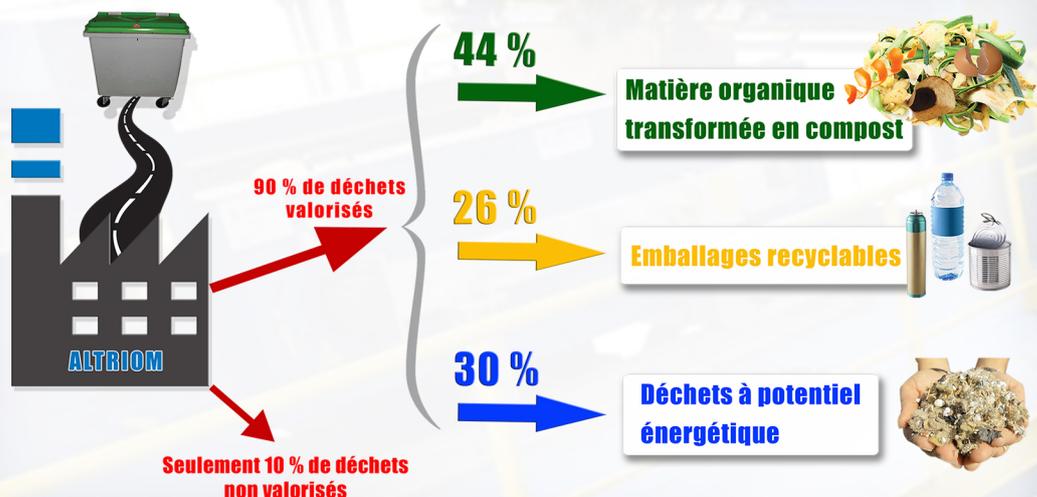


**L'usine ALTRIOM en charge du traitement des bacs verts à compter du 1<sup>er</sup> février 2019 est une installation unique et novatrice à tous les égards !**

## Comment ça marche ?

**90 % des déchets sont valorisés !** Le process d'Altriom permet de séparer tous les matériaux valorisables (acier, alu, plastique ...), d'extraire la partie fermentescible qui sera transformée en compost et de constituer un troisième flux appelé Combustible Solide de Récupération (CSR) qui sera utilisé par les cimenteries ou d'autres industries en substitution des énergies fossiles.



### Une révolution dans la manière de traiter nos déchets !

Ce changement dans le fonctionnement du SICTOM va dans le sens du progrès, et fait entrer le SICTOM dans l'ère de la modernité. A l'heure où la quantité de déchets produits est toujours plus grande, le SICTOM intensifie son engagement aux côtés des administrés pour parvenir ensemble à une diminution drastique des tonnages de déchets enfouis. Cela constitue une plus-value environnementale majeure pour toutes les communes membres du SICTOM et pour leurs habitants.

Néanmoins, il faut être extrêmement vigilant et poursuivre nos efforts en veillant à correctement trier nos emballages. **A défaut, cela aurait un effet néfaste sur le budget de la collectivité et par conséquent sur les impôts des administrés.** Hors transport, et malgré le coût du tri, le contenu des bacs jaunes rapporte **119 €** par tonne à la collectivité grâce à la revente des matériaux et aux soutiens de l'éco-organisme CITEO. En revanche, les ordures ménagères portées chez ALTRIOM coûtent **104 €** par tonne.

|                                                                                    | Coût de traitement | Vente des matériaux | Soutiens CITEO    | Recettes / Dépenses |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
|  | <b>131 € / T.</b>  | <b>60 € / T.</b>    | <b>190 € / T.</b> | <b>+ 119 € / T.</b> |
|  | <b>104 € / T.</b>  | /                   | /                 | <b>- 104 € / T.</b> |

**Ce nouveau mode de traitement vient donc en complément des bacs jaunes et colonne de tri mais ne se substitue pas à eux. Il est plus que jamais impératif d'intensifier le geste de tri !**

Quel que soit l'efficacité du procédé de tri, il est aujourd'hui indispensable de réduire très fortement la production de déchets. Cela passe inévitablement par la modification des habitudes de consommation de chacun afin de limiter, de manière significative, l'impact sur la planète.